

Le programme Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants



OEPRE : un dispositif d'égalité des chances, déployé pour permettre aux parents étrangers allophones primo-arrivants de mieux accompagner la scolarité de leurs enfants et contribuer ainsi à leur réussite à l'École en bénéficiant de formations prises en charge par l'Etat.

Les objectifs pédagogiques des formations OEPRE :

Les formations proposées et dispensées aux parents bénéficiaires visent :

- l'acquisition de la langue française (comprendre, parler, lire et écrire pour coopérer avec l'école).
- la connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents.
- la connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française.

Circulaire du 4-9-2025 : <https://www.education.gouv.fr/bo/2025/Hebdo38/MENE2525824C>

Modalités opérationnelles :

Les projets pour l'année scolaire suivante sont élaborés et portés par les écoles et les établissements scolaires avec l'appui des centres académiques pour la scolarisation des enfants allophones nouvellement arrivés et des enfants issus des familles itinérantes et de voyageurs (Casnav) sur la base du document type joint en annexe 1 (présentation du projet d'atelier). Ils sont transmis, courant février, à l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'éducation nationale (IA-Dasen) qui fait parvenir la liste des projets aux membres du comité de pilotage académique.

Lien vers le CASNAV de l'académie de Toulouse : <https://pedagogie.ac-toulouse.fr/casnav/ouvrir-l-ecole-aux-parents>

Le renouvellement d'atelier est systématiquement questionné et étudié au regard des résultats obtenus et des besoins. La demande de renouvellement pourra être faite via l'annexe 1 ou tout autre document proposé par l'académie.

Votre interlocuteur à la DSDEN65 :

Monsieur Rome Gilles Chargé de mission Politique de la Ville

Coordination.zep65@ac-toulouse.fr

0567765717